

NOMBRE DE MEMBRES

**En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27**

N° ordre : DE-26-57

**N° ordre dans la séance :
DE-20260922-04**

**Date de la convocation :
16/09/2026**

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux septembre à 19 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT

Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, David TREBOZ, Déborah GLEYZE, Loïc MONTEIRO, Katerina CHAPMAN, Mickaël MOUTOT, Marie-Françoise SONZOGNI, Sylviane GUILLERMET, Nadine BRAVI, Marc MEO, Frédéric DI PAOLO, Stéphanie TRUCHE, Stéphanie CHAMPON, Sylvain BOIS, Céline FILIPPI, Anthony DENAERDT, Jade LESAGE, Jean-Luc GIGUET, Daniel ROSSI, Christelle BOUVIER, Elodie ROY, Alexia CHARRIER conseillers

Absents excusés : Cyril DUBOUCHET (procuration à Claude FELCI), Christelle MARCHAND (procuration à Stéphanie TRUCHE), Franco SALVATORE (procuration à Elodie ROY)

Secrétaire de séance : Mickaël MOUTOT

RÈGLEMENTS D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Déborah GLEYZE, Adjointe au Maire, informe le Conseil municipal que le règlement d'utilisation des équipements sportifs communaux actuellement en vigueur nécessite une mise à jour afin de tenir compte de l'évolution des modalités d'utilisation de ces équipements.

Les modifications proposées portent notamment sur :

- l'actualisation de la dénomination du gymnase situé rue du stade,
- la mise à disposition des salles aux comités d'entreprises de Culoz-Béon,
- la suppression de la mise à disposition des salles aux particuliers,
- la mise à jour des coordonnées de contact.

Le règlement d'utilisation des équipements sportifs est joint en annexe.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le règlement d'utilisation des équipements sportifs de la Commune.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
Mickaël MOUTOT

Le Maire
Jean-Marc DUPONT

